



CRÉER DES LIENS POUR AIDER LES JEUNES

MÉMOIRE DU ROCQLD DANS LE CADRE DE LA CONSULTATION SUR LA NOUVELLE STRATÉGIE D'ACTION JEUNESSE

Septembre 2008

TABLE DES MATIERES

PRESENTATION	4
HISTORIQUE DU ROCQLD.....	5
MISSION ET VALEURS.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
NOS MEMBRES.....	5
MANDAT DU ROCQLD	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
REALISATIONS.....	6
1. LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES ET L'ECOLE.....	7
1.1 ÉCOLE COMMUNAUTAIRE	7
1.1.1 Contexte.....	7
1.1.2 Constats.....	8
1.1.3 Recommandations	8
1.1.4 Pistes de solution.....	9
1.2 AIDE AUX DEVOIRS	9
1.2.1 Contexte.....	9
1.2.2 Constat	9
1.2.3 Recommandations	9
1.3 IMPACT DU RENOUVEAU PEDAGOGIQUE.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
1.3.1 Contexte.....	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
1.3.2 Constats.....	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
1.3.3 Recommandations	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
1.3.4 Pistes de solution.....	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
2. LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES ET LES MILIEUX DE LA SANTE, DES SERVICES SOCIAUX ET DE L'EDUCATION.....	11
2.1 SANTE MENTALE	10
2.1.1 Constat	10
2.1.2 Recommandations	10
2.2 LE GUICHET UNIQUE.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
2.2.1 Contexte.....	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
2.2.2 Constats.....	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
2.2.3 Recommandation :	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
2.3 LES COLLABORATIONS INTERSECTORIELLES LOCALES ET REGIONALES	11
2.3.1 Contexte.....	11
2.3.2 Constats.....	11
2.3.3 Recommandations	11
2.3.4 Pistes de solution.....	12
CONCLUSION.....	13
ANNEXE.....	14

Présentation

Le regroupement des organismes communautaires québécois de lutte au décrochage (ROCQLD) salue les initiatives qui ont été prises par le Secrétariat à la jeunesse dans le cadre de la Stratégie d'action jeunesse 2006-2009. Nous souhaitons, dans la perspective du renouvellement de celle-ci, soumettre des propositions susceptibles d'accroître l'impact de ces mesures sur l'avenir des jeunes québécois.

Les quatre orientations déterminées pour la nouvelle Stratégie d'action jeunesse (l'éducation - l'emploi - l'entrepreneuriat, les régions, la diversité, la qualité de vie et le développement durable) nous interpellent et rejoignent de façon transversale les membres de notre regroupement. Toutefois, nous nous limiterons, dans le cadre de cette consultation, à des propositions en lien avec notre domaine d'intervention, à savoir la réussite éducative.

Vous trouverez dans le présent document une description de notre regroupement et de ses membres, ainsi que nos réflexions et recommandations en lien avec l'orientation 1 de la Stratégie : éducation, emploi, entrepreneuriat. Nous aborderons plus particulièrement la question de l'influence des liens de collaboration entre le milieu communautaire de lutte au décrochage et les réseaux de l'éducation et de la santé-services sociaux sur l'intervention auprès des jeunes. Nous traiterons pour ce faire des points suivants :

- 1.1. L'école communautaire
- 1.2. L'aide aux devoirs
- 1.3. L'accompagnement des jeunes aux prises avec des troubles de santé mentale
- 1.4. Les collaborations intersectorielles locales et régionales

Nous espérons que ces recommandations contribueront à identifier des pistes de solutions pour aider nos jeunes à se faire une place à leur image dans notre société.

MISSION DU ROCQLD

Le ROCQLD a pour mission de favoriser la concertation et les échanges entre les organismes de lutte au décrochage, d'assurer leur représentation en tant qu'interlocuteur privilégié auprès des instances publiques et communautaires, de les soutenir dans la consolidation et le développement de leurs activités.

HISTORIQUE DU ROCQLD

Les initiatives communautaires liées à la lutte au décrochage ont émergé au courant des années 80, moment où on a observé des problèmes grandissants de pauvreté et d'insertion sociale chez les jeunes. Ces initiatives étaient jusque là essentiellement connues des organismes promoteurs eux-mêmes, de quelques bailleurs de fonds et des partenaires des milieux scolaires et des services sociaux.

C'est la volonté de partager les « savoir-faire » et les approches privilégiées par chacun, ainsi que le désir de se définir une identité propre en tant que secteur émergent en lutte au décrochage qui a conduit à la naissance, en 1996, du Regroupement des organismes communautaires d'intervention auprès des décrocheurs potentiels ou réels de l'île de Montréal, le ROCIDEC.

Le ROCIDEC, par le biais de ses représentations au sein d'instances communautaires et gouvernementales, a démontré la pertinence ainsi que l'importance de la contribution du secteur communautaire.

Devant les nombreuses requêtes de représentation et les demandes des organismes communautaires à travers le Québec, le ROCIDEC devient en 2003 un regroupement national et change de nom pour le Regroupement des organismes communautaires québécois de lutte au décrochage, le ROCQLD.

NOS MEMBRES

Pour le ROCQLD et ses membres, le décrochage scolaire doit être envisagé comme une problématique multifactorielle, nécessitant de promouvoir une approche écosystémique de prise en charge individuelle et collective, en lutte à la fois contre le décrochage scolaire et social.

Depuis une cinquantaine d'années, l'accès à l'éducation s'est massifié. Cependant, un pourcentage important de la population décroche avant l'obtention d'un diplôme qualifiant, ce qui entrave sa liberté de choisir son avenir, rend difficile son inclusion sociale et citoyenne, et tend à perpétuer les inégalités sociales.

Face à ce constat, les organismes communautaires québécois ont su s'associer au milieu institutionnel, notamment aux réseaux de l'éducation et de la santé et des services sociaux, pour mener conjointement une lutte contre le décrochage. Ils ont ainsi su développer, au fil du temps, une solide expertise, tant en termes de prévention que d'accompagnement au rattrapage.

Dans leur travail quotidien, les organismes membres du ROCQLD visent à :

- briser l'isolement des jeunes en difficulté et de leur famille

- briser les dynamiques qui mènent au décrochage scolaire et à la marginalisation
- favoriser la diversité des parcours et du processus de formation et de qualification ainsi que le développement de solutions alternatives
- favoriser une réinsertion scolaire
- briser le cycle de la pauvreté et ainsi participer au mieux-être individuel et collectif.

Le ROCQLD compte aujourd'hui trente six (36) membres répartis dans 11 régions¹. Il est de plus, par le biais de divers projets, en lien avec un grand nombre d'organismes communautaires à travers le Québec.

NOS REALISATIONS

Depuis quelques années, le ROCQLD mène divers projets visant à mieux comprendre et à structurer le secteur de lutte au décrochage en milieu communautaire. Il a notamment fourni beaucoup d'efforts afin de briser l'isolement des organismes de lutte au décrochage présents partout au Québec. Ainsi, en 2004, un premier travail de recensement des organismes ayant développé des pratiques alternatives en prévention du décrochage scolaire et en soutien au raccrochage au Québec a conduit à la création d'un *Répertoire des ressources** regroupant plus d'une centaine d'organismes.

Ce travail a été complété en 2006 par une recherche portant plus spécifiquement sur les pratiques de lutte au décrochage, le *Portrait des pratiques communautaires de lutte au décrochage au Québec**. Cette recherche a permis de mieux comprendre toute la richesse et la diversité de l'expertise du milieu communautaire. Elle a également mis en lumière les besoins de reconnaissance, de financement et de réseautage de ces organismes. Ce constat a donné lieu, en octobre 2006, à la tenue de la *1^{ère} rencontre nationale des organismes communautaires de lutte au décrochage*. Cet événement a permis à une centaine de représentants d'organismes communautaires, de partenaires des réseaux de l'éducation et de la santé et des services sociaux de réfléchir à des moyens de renforcer les initiatives communautaires en persévérance scolaire et en lutte contre le décrochage.

Enfin, plus récemment, et dans la continuité de la démarche de consolidation du secteur, le ROCQLD a lancé un projet de création d'une *communauté de pratiques virtuelle* destinée aux coordonnateurs et intervenants des organismes de lutte au décrochage pour favoriser le rapprochement entre les ressources disséminées à travers la province. Cette communauté prendra la forme d'un espace virtuel d'échange, de partage des connaissances et de capitalisation de l'expertise du secteur communautaire de lutte au décrochage. Le dévoilement de cet outil est prévu pour la fin du mois d'octobre.

D'autres initiatives viendront enrichir, à court et à moyen terme, les efforts de reconnaissance et de consolidation du secteur.

¹ La liste des membres du regroupement est disponible en annexe.

CONSTATS, RECOMMANDATIONS ET PISTES DE SOLUTIONS EN LIEN AVEC L'ORIENTATION 1 : EDUCATION, EMPLOI ET ENTREPRENEURIAT

1. AMELIORER L'INTERVENTION AUPRES DES JEUNES EN RENFORÇANT LA CONCERTATION ET LA COMMUNICATION ENTRE LES MILIEUX COMMUNAUTAIRE, DE L'EDUCATION ET DE LA SANTE - SERVICES SOCIAUX

1.1 POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCOLE COMMUNAUTAIRE

1.1.1 Contexte

L'école communautaire est un projet de société dont un grand nombre des acteurs de la persévérance scolaire reconnaît les objectifs. L'idée d'une école ouverte sur son milieu fait son chemin depuis une trentaine d'années.

Concrètement :

- Des commissions scolaires se penchent sur les mesures à prendre pour la mettre en œuvre ou pour l'encourager (par exemple la Commission scolaire de Montréal, CSDM).
- Plusieurs programmes, associés au renouveau pédagogique, ont aussi permis de donner corps à ce concept : le Programme de soutien à l'école montréalaise (PSÉM), la Stratégie d'intervention agir autrement (SIAA), le programme Famille école communauté et Réussir ensemble (FÉCRE), notamment.
- L'entente de complémentarité entre le ministère de l'éducation (MELS) et le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a aussi donné lieu à une variante d'école communautaire à travers l'approche Écoles en santé / Écoles et milieux en santé.
- La plupart des organismes communautaires de lutte au décrochage prennent part à la mise en œuvre de l'école communautaire. Ils travaillent dans une grande proximité avec l'équipe école, qui reconnaît la pertinence de leurs alternatives. Ils siègent sur les conseils d'établissement (CE) à titre de représentants du milieu communautaire. Ils s'associent aux démarches de concertation locale promouvant la persévérance scolaire (concertations du milieu, concertations régionales).
- L'ensemble de ces actions vise à arrimer un continuum cohérent d'interventions jeunesse, afin d'associer tous les acteurs concernés dans une lutte contre l'exclusion scolaire et sociale. À terme, tous les jeunes doivent être rejoints dans la diversité de leurs origines sociales et de leur rapport à l'apprentissage. La concertation entre acteurs permet à l'école de remplir son triple mandat (instruire, socialiser et qualifier) en s'appuyant sur un vaste réseau d'acteurs dont les mandats et approches enrichissent les siens.

1.1.2 Constats

Dans ce contexte, on observe que :

- Les directions d'écoles et le personnel enseignant sont peu présents au sein des concertations locales, faute de temps.
- Les relations école/organisme communautaire se résument, dans certains cas, à la simple référence, plutôt qu'à un travail concerté allant de l'identification des difficultés à l'évaluation conjointe des solutions apportées, en passant par l'élaboration commune de ces réponses (notion de "partenariat responsable").
- La représentation communautaire au sein des CE ne peut suffire à établir un lien entre école et milieu : elle exclut structurellement trop de ressources, ce qui peut avoir un impact sur la solidarité entre organismes du milieu.
- Les enveloppes de financement transitent par les écoles. L'efficacité des programmes, destinés à une ouverture de l'école vers la communauté, et l'impact de ces enveloppes sur les relations école/communauté dépendent trop souvent de la qualité des rapports interpersonnels entre direction d'école et directions d'organismes.
- Les programmes ciblés (SIAA, PSÉM) exigent, au préalable, un solide investissement (temps) de tous les partenaires du milieu, pour mettre en oeuvre un projet commun ou pour poser un diagnostic préalable à l'élaboration d'un projet. Bien souvent, le temps fait défaut aux organismes communautaires comme aux enseignants, pour travailler ensemble à élaborer ces projets ou diagnostics. L'ouverture des écoles, au delà de la seule référence et du suivi de l'évolution des jeunes référés, reste donc souvent lettre morte, faute de temps consacré à la concertation ou, parfois, faute de connaître les ressources existantes.

L'approfondissement du concept d'école communautaire est donc limité, ce qui invite à formuler plusieurs recommandations qui permettront de mieux rejoindre les jeunes en difficulté.

1.1.3 Recommandations

1. Favoriser la promotion du partenariat responsable ainsi que des actions de sensibilisation aux pratiques alternatives issues du milieu, destinées au personnel enseignant et aux directions d'écoles.
2. Pour les programmes qui cherchent à encourager le partenariat responsable entre les écoles et les organismes du milieu (SIAA, PSÉM), exiger, dans les critères d'attribution des budgets aux écoles, que ces partenariats soient bien réels. Il faut également s'assurer que les budgets dégagés dans le but de mieux répondre aux besoins des jeunes, par l'entremise du partenariat avec le milieu, soient utilisés à cette fin.
3. Favoriser des actions de sensibilisation aux réalités financières des ressources communautaires, pour éviter la logique des ententes de service et promouvoir plutôt des partenariats solides et durables, qui permettent de rejoindre mieux les jeunes et ce, de manière pérenne.
4. Dégager du temps pour la concertation avec le milieu.

1.1.4 Pistes de solution

- Pour concrétiser certaines de ces recommandations, on peut notamment envisager :
- Des libérations d'heures de personnel décisionnel des équipes écoles, afin de doter les écoles de moyens d'établir des ponts entre réseaux publics (éducation et santé et services sociaux) et communautaires.
- Des formations communes avec les organismes communautaires, ce qui nécessite de dégager du temps pour qu'ils puissent être présents. On peut citer, à titre d'exemple, une journée de partage, de réflexion et de ressourcement ou encore des journées portes ouvertes.

1.2 RENFORCER L'ACCOMPAGNEMENT AUX APPRENTISSAGES (AIDE AUX DEVOIRS)

1.2.1 Contexte

De très nombreuses ressources de lutte au décrochage interviennent par le biais de l'accompagnement aux apprentissages et ont développé des expertises novatrices. Les activités d'accompagnement aux apprentissages sont un moyen d'intervention psychosociale auprès de jeunes qui vivent des réalités socio-économiques et familiales difficiles. Au-delà des apprentissages scolaires, les organismes visent à développer l'estime de soi des jeunes, leurs habiletés personnelles et sociales. C'est pourquoi certaines écoles choisissent de référer des élèves dans ces organismes car ils peuvent généralement mieux répondre, dans une perspective de persévérance scolaire, aux besoins variés des jeunes en difficulté.

1.2.2 Constat

Ces activités, admissibles au financement par les commissions scolaires dans le cadre du programme *Aide aux devoirs*² du ministère de l'éducation, du Loisir et du Sport (MELS), sont en réalité rarement financées par le biais de cette enveloppe.

1.2.3 Recommandations

1. Dans le souci de miser sur la prévention, rendre le programme *Aide aux devoirs* à tous les organismes communautaires déployant cette approche. Celle-ci permet d'envisager le rapport à l'apprentissage de l'enfant dans son contexte social, familial et psychologique, ce qui constitue un vrai appui à la mission du réseau scolaire.
1. Dépasser les seules relations de référence pour promouvoir un travail concerté entre écoles et organismes communautaires, et renforcer les actions de prévention engagées par les organismes du milieu auprès des jeunes des écoles. Ainsi, la démarche d'évaluation du programme *Aide aux devoirs* devrait être faite en association avec les acteurs communautaires concernés.

2.1 AMÉLIORER L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES AUX PRISES AVEC DES TROUBLES DE SANTE MENTALE

2.1.1 Constat

Certains organismes communautaires qui offrent un programme de soutien aux rattachés ont noté une augmentation de la référence par les écoles de jeunes avec des troubles de santé mentale, et en particulier des troubles anxieux.

Ces jeunes peuvent éprouver de sérieuses difficultés dans leur cheminement, ce qui amène les OC à adapter le mieux possible leurs pratiques à cette situation. Les organismes communautaires offrent un milieu plus petit et souvent plus sécurisant pour un jeune en difficulté. Dans certains cas offrant un milieu de vie plus petit et plus sécurisant une approche personnalisée. Le ratio est plus petit.

Cependant, un besoin se fait sentir de mieux comprendre le phénomène et d'ajuster les interventions nécessaires pour la réussite éducative de ces jeunes.

2.1.2 Recommandations

1. Documenter cette réalité et les compétences des différents partenaires en la matière.
2. Diffuser l'information pertinente auprès des partenaires du milieu afin de leur permettre d'ajuster leurs pratiques
3. Faciliter la recherche et l'évaluation et soutenir la diffusion des résultats afin d'outiller tous les acteurs face à cette nouvelle réalité.
4. Documenter l'existence d'autres problématiques nouvelles de ce type et les intégrer à toute démarche de recherche et d'élaboration d'outils.

2. FAVORISER LA CONNAISSANCE ET LA RECONNAISSANCE DES PRATIQUES ALTERNATIVES VISANT LA REUSSITE EDUCATIVE DES JEUNES

2.3 LES COLLABORATIONS INTERSECTORIELLES LOCALES ET REGIONALES

2.3.1 Contexte

Le ROCQLD salue l'existence d'instances de concertation régionale en matière de persévérance scolaire. Ils constatent que les ressources communautaires de lutte au décrochage, pourtant riches d'expériences, sont faiblement associées à ces démarches.

2.3.2 Constats

- Les organismes communautaires sont sous-informés sur l'ensemble des programmes et approches visant la persévérance scolaire et incitant les réseaux publics à collaborer avec le milieu.
- Les membres sont fortement associées au niveau local mais les enjeux transversaux faiblement associés aux instances de concertation régionale et nationale.
- Les organismes communautaires disposent de peu d'espaces et de périodes de rencontre avec les écoles.

2.3.3 Recommandations

1. Maximiser l'accès aux informations sur les actions entreprises en faveur de la persévérance scolaire.
2. Diffuser, auprès du ROCQLD, toute information pertinente d'envergure nationale.
3. Élaborer un document comparant l'ensemble des programmes et approches, approcher le ROCQLD pour en définir les critères les plus pertinents; diffuser ce document.
4. Associer le ROCQLD aux stratégies et réflexions encadrant la persévérance scolaire, aux niveaux régionaux et national, afin qu'il joue au mieux son rôle de conseil et de courroie de transmission pour garantir l'existence d'un continuum cohérent d'interventions jeunesse.
5. Inciter à la mise en place de moments de rencontre ponctuant l'année scolaire.
6. Soutenir les concertations locales et régionales, en veillant au respect du principe d'intersectorialité, et plus particulièrement en favorisant la participation des organismes communautaires à ces instances.

7. Sensibiliser le réseau scolaire aux retombées positives des collaborations intersectorielles. Dans ce cadre, le ROCQLD peut présenter plusieurs cas de pratiques prometteuses qui ont permis à des organismes d'innover dans la confiance mutuelle avec les réseaux de la santé et de l'éducation. Les partenariats entre les organismes communautaires et les autres réseaux permettent, dès lors, de trouver ensemble les solutions les plus adaptées aux problèmes mouvants des jeunes.

2.3.4 Pistes de solution

- On peut envisager des moments de rencontre ponctuant l'année scolaire, entre acteurs institutionnels et communautaires, ainsi qu'avec le grand public. Selon une formule laissée au choix des milieux, ces moments permettront aux acteurs de se connaître, de s'identifier, et de présenter leur visage multiple au grand public (parents et jeunes). Il peut s'agir d'une semaine de la persévérance scolaire suite à la rentrée des classes. Les partenaires pourraient aussi se réunir avant la rentrée scolaire, en milieu d'année et également en fin d'année, pour préparer la suivante. S'y ajouteraient, les mêmes jours, des rencontres avec les familles et les jeunes. Quelle que soit la formule retenue, ce type d'initiative est fructueux là où on l'observe et devrait être imité.
- Cela implique évidemment des moyens financiers et matériels (locaux, communication) et du temps ponctionné sur l'ensemble des ressources humaines en présence.
- Le Secrétariat pourrait se faire le porte-parole de cette initiative.

CONCLUSION

Le ROCQLD constate qu'à l'heure actuelle de nombreuses ressources du milieu, offrant des alternatives essentielles et complémentaires aux actions du milieu de l'éducation en matière de persévérance scolaire, sont à la fois méconnues, sous-utilisées et sous-financées. Également, ces mêmes ressources n'occupent pas une place à leur mesure dans les instances de concertation. Par ailleurs, les organismes du milieu sont confrontés à des problématiques émergentes, notamment en santé mentale.

En réponse à ces constats, le ROCQLD propose un ensemble de mesures et d'actions visant la reconnaissance des ressources du milieu par les différents acteurs et instances de la lutte au décrochage scolaire. Ces recommandations visent tout particulièrement la mise en place d'outils de communication et de concertation entre l'école et ces ressources. Le ROCQLD entend se positionner comme interlocuteur privilégié avec les milieux de l'éducation et de la santé et des services sociaux afin de promouvoir et de rentabiliser au maximum la diversité et la qualité remarquables des ressources alternatives en matière de soutien à la persévérance scolaire des jeunes et de lutte au décrochage, aussi bien social que scolaire.

Nous rappelons donc l'importance cruciale :

- De développer les échanges et la coopération entre les commissions scolaires, les directions d'école, les enseignants, les ressources du milieu, les parents et les jeunes.
- D'associer les ressources du milieu à toutes les démarches, institutionnelles ou collectives, visant la persévérance scolaire et l'intégration des jeunes en difficulté.

ANNEXE

LISTE DES MEMBRES DU REGROUPEMENT PAR REGION ADMINISTRATIVE

01- BAS-SAINT-LAURENT

Pro-Jeune-Est Rimouski-Neigette

02- SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Carrefour communautaire Saint-Paul

03- CAPITALE-NATIONALE

Vallée Jeunesse Québec

04- MAURICIE

Autonomie Jeunesse inc.

06- MONTREAL

- Carrefour des 6-12 ans de Pierrefonds-Est
- Centre communautaire Dawson
- Centre communautaire Tyndale St-Georges
- Centre de promotion communautaire Le Phare
- Entre la rue et l'école
- J'apprends avec mon enfant
- Je Passe Partout, services de soutien scolaire et d'intervention familiale
- Je Réussis - Programme communautaire de soutien à l'élève et aux parents
- L'Ancre des jeunes
- La Maison d'Aurore
- La Maison des parents de Bordeaux-Cartierville
- La Maison du quartier Le Chez-Nous
- La Maisonnée inc. - Service d'aide et de liaison pour immigrants
- Le Drop-In de Perspectives Jeunesse
- Les Scientifines
- Milieu éducatif La Source
- Motivation-Jeunesse 16/18 inc.
- Programme alternative au décrochage du Plateau Mont-Royal
- Projet 80
- Projet Prométhée - Les Grands Frères et les Grandes Soeurs du Grand Montréal
- REVDEC
- Toujours ensemble

07- OUTAOUAIS

- Jardin éducatif du Pontiac
- Vallée Jeunesse Outaouais

12- CHAUDIERE-APPALACHES

ABC des Hauts Plateaux Montmagny-L'Islet

13- LAVAL

Diapason-Jeunesse

14- LANAUDIÈRE

Le Gît'Enfants

15- LAURENTIDES

Centre de prévention du décrochage scolaire Oméga

16- MONTEREGIE

- Bénado
- La Maison de Jonathan
- Mouvement SEM
- POSA / Source des Monts